
Adresse du conseil général et de l'agent national du district de Lisieux (Calvados), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général et de l'agent national du district de Lisieux (Calvados), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 371-372;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17945_t1_0371_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

frappez donc sans pitié l'aristocratie et les factions ; frappez au coeur l'intrigue qui est depuis quatre ans la cause de tous nos maux. Que la représentation nationale soit une et respectée ; que tout ce qui tendroit à l'outrager ou à la rivaliser, rentre aussitôt dans le néant.

Que l'agriculture oubliée et le commerce partout avili, recouvrant enfin l'estime et tous les talens proscrits par la conjuration, absorbent, par une utile activité, de dangereux ressentiments ; ils calmeront cette multitude d'esprits aigris par les malheurs et l'injustice ; ils courront à l'envi à réparer nos maux, prépareront à la liberté des trésors inépuisables, et il ne restera d'autre passion que celle de sauver la République. Pour nous nous ne reconnaitrons d'autre centre que la Convention nationale, d'autre affiliation que celle que doit avoir avec elle, et avec elle seule, les vrais amis de la liberté.

LE BERRE, *président*,
LEBRETON, LEBREAL, *secrétaires*.

i

[*Le comité révolutionnaire du Havre-Marat, ci-devant Havre-de-Grâce, Seine-Inférieure, à la Convention nationale, du 12 vendémiaire an III*] (73)

Liberté Egalité

Citoyens représentants,

La vertu n'est plus un vain mot qui serve de masque aux scélérats ; elle va fixer désormais les destinées de la France.

La Convention nationale, longtemps abusée, connoit les vrais amis de la liberté, et met en eux la confiance. Les intrigants peu à peu démasqués de toutes parts ne siégeront plus dans les places où le Peuple ne les conservoit que par la terreur. La vérité a déchiré le voile du crime...

Qu'ils tremblent ceux qui voudroient encore se soutenir sur les débris de la renommée mensongère des Robespierre. Qu'ils tremblent ces soidisant patriotes qui se disent aujourd'hui opprimés, et cherchent encore à avilir la Convention nationale pour élever à sa place une tyrannie cimentée dans le sang.

La liberté, l'égalité sont sauvées. L'homme sera libre en obéissant aux loix ; il verra ses égaux dans tous les français parceque les loix les favoriseront et les protégeront également. Tous les moyens destructeurs et insignifiants dont les Robespierre étoient les auteurs sont voués à l'exécution. C'est par l'encouragement des arts et des sciences, de l'agriculture, et du commerce que la République française va devenir impérissable. Tous les bons citoyens se rallieront sans cesse à la Convention nationale, nous nous plaçons à jurer à elle seule et dans

son sein, notre obéissance à ses loix, et notre surveillance la plus active pour l'exécution du gouvernement révolutionnaire.

Salut et fraternité.

CHRISTINAT, *président*,
DENOUELLE, *secrétaire*.

j

[*Le tribunal criminel du département de la Nièvre à la Convention nationale, s. d.*] (74)

Représentans du Peuple,

Justice, probité, union, fraternité, voilà les bases sur lesquelles doit être constamment assise la liberté. Vous venez de consacrer de nouveau ces principes éternels dans votre adresse aux français ; nous les partageons avec tous les républicains : comme eux, nous ne reconnaitrons jamais que la Convention, nous serons entièrement soumis à ses décrets et nous détestons toujours tous les partis, toutes les factions !

La République, une et indivisible, guerre à mort à tous les ennemis du Peuple, c'est notre profession de foi, nous n'en aurons pas d'autre.

GUILLIER, *président*,
PASSOT, *accusateur public*
et six autres signatures.

k

[*Le conseil général et l'agent national du district de Lisieux, département du Calvados, à la Convention nationale, du 26 vendémiaire an III*] (75)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Nous avons lu avec enthousiasme le rapport de Lindet sur la situation de la République et l'adresse aux français que vous avez arrêtée et décrétée le 18 de ce mois.

Les principes qu'elle contient mis en pratique, assurent tout à la fois les destinées de la France et le gouvernement républicain.

La confiance sans bornes que les amis sincères de la liberté et de l'égalité, ont dans vos sublimes travaux, a toujours trompé les espérances criminelles des ennemis du bien public, en vain ont-ils semé la méfiance parmi les citoyens de notre commune et cherché à avilir les autorités constituées ; en vain ont-ils tenté de nous diviser et de nous abreuver de dégoûts en nous calomniant avec autant d'impudeur que d'acharnement.

(74) C 323, pl. 1384, p. 29.

(75) C 323, pl. 1384, p. 14. *Moniteur*, XXII, 302; *Bull.*, 7 brum.; *Débats*, n° 759, 447; *C. Eg.*, n° 802. *M. U.*, XLV, 21.

(73) C 323, pl. 1384, p. 23.

Le caractère du vrai républicain est d'être impassible. Les hommes passeront le gouvernement subsistera.

Les lois sages que vous nous avez données, la vertu, la justice, les bonnes moeurs seront à jamais pour les âmes pures la source et le fondement du bonheur que vous avez mis en permanence dans la République.

CERDIE, *agent national*
et cinq signatures.

l

[*Les membres du tribunal de district de Louhans, département de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, du 24 vendémiaire an III*] (76)

Représentans,

Vous l'avez juré, et ce serment solennel a comblé de joie tous les vrais patriotes; vous demeurerez à votre poste, jusqu'au moment où la Révolution sera consommée; jusqu'au moment où la République triomphante, donnant la loi à tous ses ennemis, pourra jouir, sous la garantie de ses victoires, des fruits d'une constitution aussi solide, que la paix qu'elle aura dictée.

Vous venez aussy de rappeler au peuple français des principes sacrés, des vérités éternelles, sans lesquelles il ne peut exister de société ni de pacte social.

Mais ce seroit peu de les proclamer; si vous ne déployez en même tems, toute la puissance nationale dont vous êtes investis, pour les faire respecter et les maintenir dans toute leur pureté.

C'est en vous, en vous seuls, que tous les ardens amis de la patrie ont mis leur entière confiance: ne souffrez jamais qu'aucune aggrégation du peuple, ose rivaliser avec vous. Ce n'est point à ces aggrégations particulières, que vingt cinq millions de français ont confié la souveraine puissance. Que quiconque aura l'audace impie d'élever auprès de la Convention une autorité insolente et usurpatrice, soit regardé comme ennemi et à l'instant soit traité comme tel.

Balayez devant vous, ce troupeau d'intriguans, de frippons, déjà palissans d'effroy, depuis que la justice, la vertu, la probité ne sont plus de vains mots; que ces dignes enfans des monstres, que la foudre a écrasé le neuf thermidor, n'infestent plus le sol de la liberté; que partout il soit purifié, comme déjà l'a fait votre vertueux collègue, le représentant Boisset dans le département de l'Ain, et comme il continuera de le faire dans celui de Saône-et-Loire, où il va ramener aussy la paix et le bonheur.

Tels sont nos voeux les plus ardens; tels sont ceux des bons et généreux habitans de ce district, dont le cri de ralliement a été et sera tou-

jours: vive la république une et indivisible; vive la Convention nationale.

LARDY, *président*,
DEBRANGE, *commissaire national*,
et trois autres signatures.

m

[*Le tribunal civil du district de Laval, département de la Mayenne, à la Convention nationale, du 25 vendémiaire an III*] (77)

Liberté fraternité Egalité

Législateurs,

Ce n'est pas assez d'avoir abattu le tronc de l'arbre grangrené, il faut encore que toutes ses branches tombent, si vous ne voulez les laisser pousser des tiges empoisonnées. Les continuateurs du monstre Robespierre se sont assez dévoilés par leurs vociférations; ils portent sur leur front l'empreinte de tous les crimes dont ils se sont souillés dans leur mission; que le glaive de la loi en fasse justice. Trop d'indulgence seroit un crime; assez et trop longtems ils ont cherché à donner le change sur leur conduite, en couvrant leur scélératesse du voile d'un patriotisme exclusif: assez et trop longtems, ils ont cherché et cherchent encore à secouer les brandons de la discorde dans une société jadis si célèbre. Votre adresse au peuple français a déchiré le rideau et dessilé les yeux des citoyens qui pouvoient encore être égarés. Bientôt ils auront abandonné ces scélérats pour les laisser seuls avec leurs forfaits. Tandis que le courage, et l'intrépidité de nos armées, repousse au dehors les ennemis de la République, votre énergie, et les sages principes contenus dans votre sublime adresse, sont une victoire éclatante remportée sur ceux de l'intérieur. Représentans, profitez de votre avantage, pour rendre leur déroutte complete. Tous les vrais républicains, tous les hommes purs sont vos amis, tous les scélérats vos ennemis. Nous jurons donc guerre éternelle aux frippons, aux factieux, aux terroristes, à ces monstres qui couverts de sang, voudroient s'en abbreuver encore... Respect à la Convention, notre unique point de ralliement, attachement inviolable à la République.

GANNIER, *commissaire national*
et quatre autres signatures.

n

[*Les juges-de-paix et assesseurs de Beauvais, département de l'Oise, à la Convention nationale, du 30 vendémiaire an III*] (78)

(76) C 323, pl. 1384, p. 16.

(77) C 323, pl. 1384, p. 15.

(78) C 323, pl. 1384, p. 17.